



**Développons ensemble  
les énergies renouvelables citoyennes  
de nos territoires**

EnRciT est un dispositif de financement dont l'objectif est de démultiplier les projets d'énergies renouvelables (EnR) portés par les citoyens et par les collectivités dans les territoires. Doté de 10 millions d'euros par la Caisse des Dépôts, l'Ircantec et le Crédit Coopératif, ce dispositif doit permettre de financer environ 150 projets sur 10 ans.

## POURQUOI EnRciT ?

### Des objectifs nationaux ambitieux

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe des objectifs ambitieux en matière de développement des énergies renouvelables, en portant leur part à 32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030. Cette loi crée également des dispositions favorisant la décentralisation de la production énergétique et le développement des projets participatifs et citoyens. En effet, l'adhésion et l'implication des acteurs locaux est un levier important de massification des EnR et d'appropriation de la transition énergétique par le plus grand nombre.

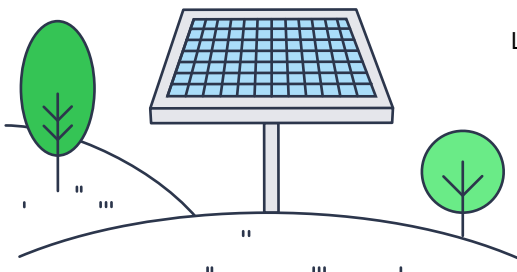
### Une réponse adaptée aux besoins du secteur

En raison de l'absence d'outils de financement et de mutualisation des risques lors de la phase de développement, les projets citoyens d'EnR sont encore nombreux à ne pas voir le jour. Suite à une consultation élargie des acteurs de terrain\*, et en étroite collaboration avec l'ADEME, la Caisse des Dépôts, le Crédit Coopératif et l'IRCANTEC innovent en créant l'outil de financement EnRciT pour répondre spécifiquement à ce besoin.



### Une solution pour changer d'échelle

EnRciT s'inscrit dans le prolongement direct des actions menées par l'ADEME, en association avec les conseils régionaux, pour le soutien des porteurs de projets dans la phase d'émergence.



La montée de la dimension citoyenne dans les énergies renouvelables est une tendance forte soutenue par les pouvoirs publics, à laquelle EnRciT entend contribuer.

\*Labo de l'ESS - Énergie Partagée Association - Énergie en Pays de Vilaine - Hespul - Sergies

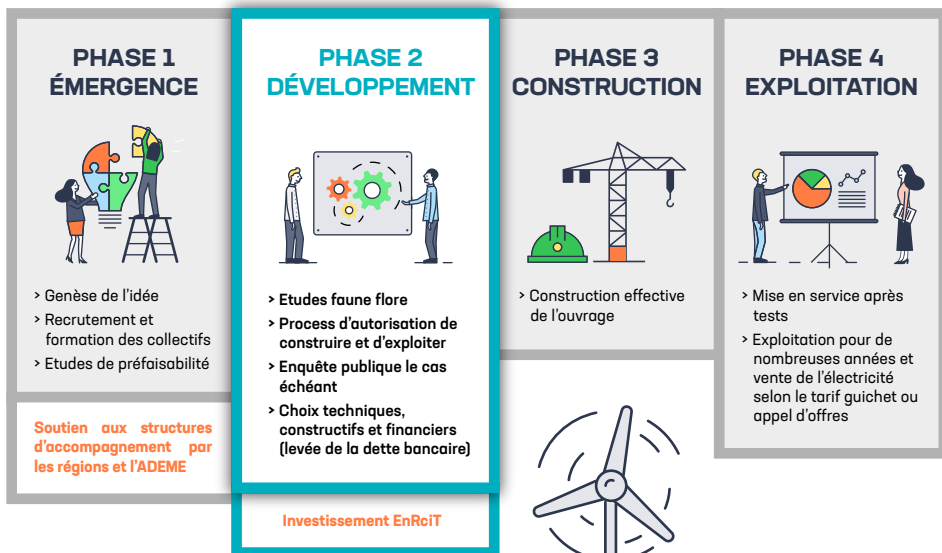
# À QUEL BESOIN RÉPOND LE DISPOSITIF EnRciT ?

EnRciT co-investit aux côtés des citoyens et des autres actionnaires. Ainsi, le dispositif apportera les moyens financiers adéquats à la sécurisation de la phase de développement et permettra de façonner les projets locaux en mobilisant toutes les compétences nécessaires à leur concrétisation.

## Les modalités d'intervention

- 1 en fonds propres dans les projets détenus à 40 % par un collège de citoyens/collectivités, dont 20% minimum de citoyens
- 2 en priorité dans le photovoltaïque (sols et toitures) et l'éolien
- 3 prise de participation minoritaire en phase de développement, puis cession au profit de l'écosystème territorial

## EnRciT : un outil essentiel dans le cycle de vie des projets citoyens d'EnR







Soutien aux structures d'accompagnement par les régions et l'ADEME

Investissement EnRciT

# ENCOURAGEONS LES PROJETS D'EnR CITOYENS

Ces initiatives présentent plusieurs atouts :

-  une meilleure intégration sur le territoire
-  une contribution plus importante au développement économique local
-  une plus forte implication et montée en compétence des acteurs locaux
-  une mobilisation accrue de l'épargne locale en circuits courts

**EnRciT est une opportunité pour les territoires qui veulent faire de la Transition Énergétique un vecteur d'implication citoyenne et de valorisation énergétique et économique locales.**

## CONTACT

**E-mail : [contact@enercit.fr](mailto:contact@enercit.fr)**

**Site internet : [www.enercit.fr](http://www.enercit.fr)**